



STADE PERCIVAL MOLSON

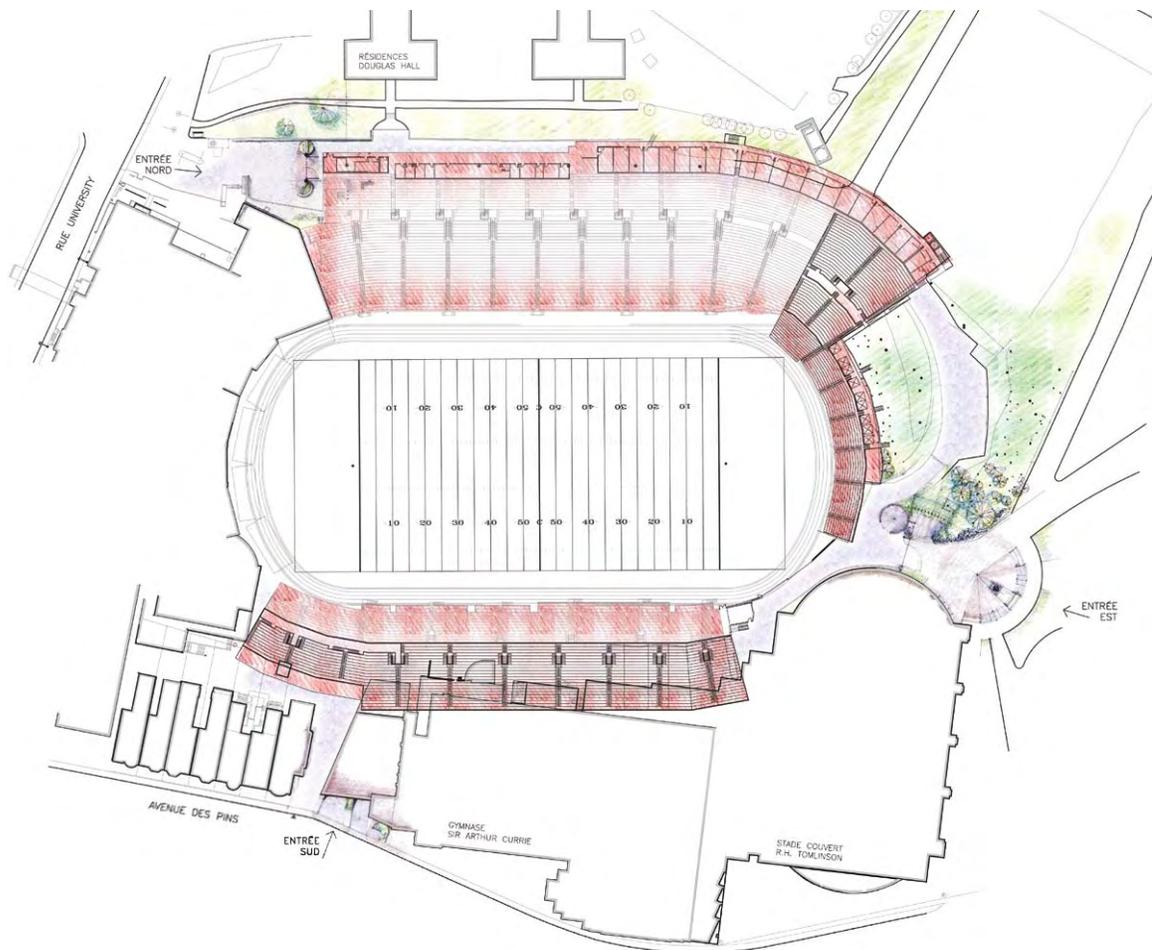
AGRANDISSEMENT PHASE 2

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ
REPAIRES SUPPLÉMENTAIRES**

NOVEMBRE 2005

Architecture
Étapes arboricoles

Werleman Guy McMahon Architectes
Denis Marcil, ing forestier



WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES

Montréal, le 14 novembre 2005

Ville de Montréal
Arrondissement de Ville-Marie
Direction de l'Aménagement Urbain
et des Services aux Entreprises
888, boulevard de Maisonneuve Est – 5e étage
Montréal, Québec H2L 4S8

Compétence de Monsieur Gilles Dufort

Objet : Projet d'agrandissement du Stade Percival-Molson
Dossier #1052840057

Monsieur,

Suite à notre réunion de mercredi 26 octobre 2005, avec vous et les représentants de l'Université McGill et le Club de Football des Alouettes de Montréal, nous sommes heureux de soumettre l'information supplémentaire en ce qui à trait aux commentaires des comités d'approbation de la Ville de Montréal.

Nous avons préparé un document de « Réponses Supplémentaires » contenant les sujets suivants :

1. Intégration du projet dans l'ensemble des lieux historiques et naturels autour du stade.
2. Impact de l'agrandissement des gradins sud avec les bâtiments existants et la ruelle dans le coin sud-ouest du site.
3. Impact de l'agrandissement des gradins nord-est et de l'installation du panneau indicateur (écran géant) avec le terrain, les arbres, et l'accès « est » du site.
4. Les photographies et les vues additionnelles du projet des rues autour du quartier avec l'impact de l'agrandissement des gradins du stade.
5. Le plan d'implantation qui démontre le nouveau carrefour urbain avenue du Parc et avenue des Pins, et en plus, les vues de l'accès et de l'entrée « est » du stade.



WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES

6. Impact de circulation de la Phase 2 du projet dans le quartier et le rapport supplémentaire de la STM en ce qui à trait aux navettes d'autobus Alouettes-STM.

Nous comprenons que les commentaires reçus des comités d'approbation soulèvent les points importants et nous avons réagi en conséquence. Nous croyons que le projet sera respectueux de l'environnement végétal et du milieu bâti autour.

Veillez agréer Monsieur Dufort, l'expression de nos salutations les meilleures.

WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES



Michael G. Werleman

c.c.: Anne-Rose Gorroz Ville de Montréal
Chuck Adler Université McGill
Bryan Karasick Université McGill
Claude Rochon Les Alouettes de Montréal
Mark Weightman Les Alouettes de Montréal
F.A. McMahon WGM



-
- 1** Intégration
 - 2** Gradins sud
 - 3** Gradins nord-est
 - 4** Photographies et Vues
 - 5** Entré est
 - 6** Circulation
 - 7** Annexes

Intégration du projet au site actuel

Dans l'étude de faisabilité de mai 2005, dans la Section 1 Architecture, le paragraphe suivant décrit un objectif important :

« Un autre aspect essentiel du projet était de conserver l'ambiance du stade, d'améliorer l'aménagement paysagé de la propriété, de s'assurer de l'intégration du projet dans l'environnement et de garder les lieux environnants naturels. »

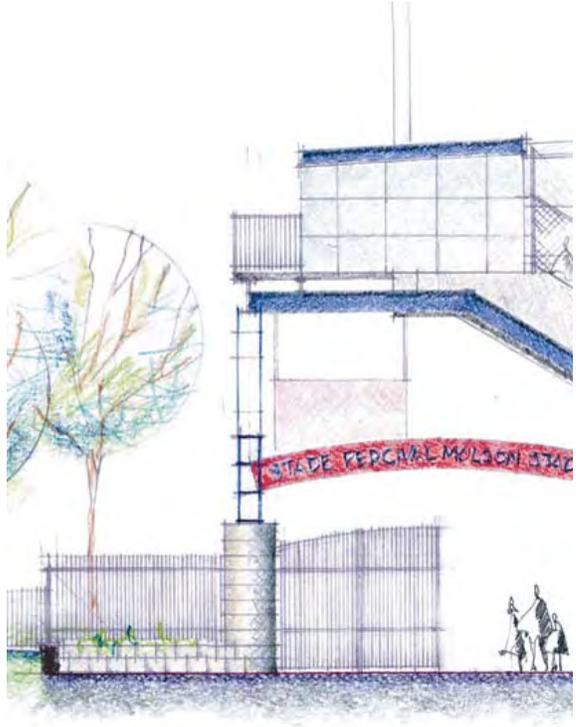
Afin de préserver l'intimité, l'échelle et l'ambiance du stade existant, le principe guidant les nouvelles constructions au nord, à l'est et au sud est de marier les matériaux et la géométrie de l'agrandissement aux gradins et aux bâtiments environnants existants.

Le périmètre des promenades publiques allant du nord au sud sera défini par des colonnes de soutien en béton et en pierre semblables à celles qui se trouvent présentement sous les gradins nord; ces colonnes serviront d'éléments unificateurs auxquels s'intégreront des clôtures et des barrières de sécurité en fer forgé afin de remplacer les enceintes à mailles losangées existantes. Des colonnes en pierre similaires délimiteront les entrées nord et est et seront munies de portes en fer forgé. Les murs de soutènement longeant le périmètre nord seront agencés aux matériaux et à la couleur de l'hôpital et des résidences McGill adjacents; les murs des bâtisseurs, de l'aire d'exposition et de la billetterie de l'entrée est seront recouverts de briques afin qu'ils se marient au complexe sportif existant.

Les gradins eux-mêmes deviendront une continuation de la couleur et du béton du stade actuel de façon à ce qu'ils ne jurent pas avec le cadre bâti existant, qui a la forêt et la végétation de la montagne comme toile de fond.

L'entrée « est » a été conçue de concert avec le nouvel échangeur du Parc - des Pins sécuritaire pour les piétons et comportera un belvédère public donnant sur le nouveau parc redessiné. Ce belvédère accueillera une statue commémorant Sir Percival Molson et marquera la nouvelle entrée piétonnière du stade à partir des sentiers de la ville menant aux nouvelles intersections en surface à l'angle des avenues des Pins et du Parc.





Intégration du projet au site actuel

Il est important de considérer que la Phase II du projet d'agrandissement du Stade Percival-Molson s'inscrit en continuité avec la première étape du projet (Phase I), qui a été complétée en 2003. À cette étape de la Phase I, il avait été convenu, suite aux discussions et recommandations des responsables du comité d'urbanisme et d'architecture, que l'approche de l'ensemble de la construction se ferait dans la perspective d'une "intégration des rénovations" et ce, dans l'ensemble des bâtis existants. C'est pourquoi notre approche architecturale tient compte des paramètres qui nous ont été demandés à l'époque et qu'ainsi, notre approche diffère d'une construction où l'ajout d'un étage supérieur du côté sud entre autres, se distinguerait par rapport à l'ensemble des bâtis.

Cette approche "intégration" a donc été privilégiée par rapport à une approche qui distinguerait la structure, lui donnant une signature spécifique par rapport aux édifices existants.



Agrandissement des gradins sud

Pour minimiser la hauteur totale de l'étage supérieur qui sera ajouté, un tiers des gradins sud existants seront démolis, permettant à la nouvelle promenade d'être au même niveau que les gradins d'origine et d'offrir une vue sur la ville au-delà de l'édifice Sir Arthur Currie. La nouvelle estrade supérieure au coin sud-ouest surplombera le toit de l'institut neurologique de Montréal (INM) (le Centre de recherche sur les tumeurs cérébrales) afin de préserver la vue à l'est; les rangées supérieures des gradins eux-mêmes ont été abaissées afin de respecter la taille résidentielle des bâtiments de McGill longeant l'avenue des Pins.

L'accès de la ruelle de l'Avenue des Pins est nécessaire 24 heures par jour pour les véhicules et les piétons, non seulement pour les bâtiments de l'Université McGill, mais également pour le fonctionnement du bâtiment du INM; pour ce dernier, c'est actuellement l'entrée principale. Pour ces raisons, l'entrée existante au stade sera améliorée avec de meilleurs matériaux et éclairage; l'entrée sera mieux définie, et durant les joutes de football la foule sera séparée des opérations quotidiennes des bâtiments qui donnent sur la ruelle.

Donc l'allée, que l'on voit de la promenade supérieure, demeure un accès de service à tous les bâtiments. L'entrée piétonnière du Centre de recherche sera améliorée grâce à un escalier plus large entouré par l'ascenseur des gradins sud qui sera revêtu du même parement de pierre, assurant ainsi la continuité des matériaux. La nouvelle promenade supérieure et la promenade inférieure existante seront protégées par des garde-corps en fer forgé afin de donner une transparence à la construction ainsi que faire un rappel des escaliers et des garde-corps en métal des bâtiments de McGill qui longent l'allée. La circulation en véhicule dans l'allée doit demeurer possible afin de permettre l'accès au transformateur d'Hydro (situé à côté de l'accès à l'ascenseur), l'entretien des systèmes mécaniques et la cueillette des déchets des bâtiments existants ainsi que l'accès par camion au quai de déchargement situé au niveau de la promenade inférieure.

Pour atténuer l'aspect utilitaire de l'allée et l'arrière en béton des gradins inférieurs existants, nous introduirons, tel que cela a été soulevé lors de la rencontre avec la ville, un concept de « jardin vertical » formé de végétation grimpante sous la promenade supérieure (à l'opposé des bâtiments de McGill au sud) qui s'étendra de l'entrée du Centre de recherche jusqu'à l'édifice Sir Arthur Currie à l'est; ce jardin sera visible de la rue Aylmer et de l'avenue des Pins.

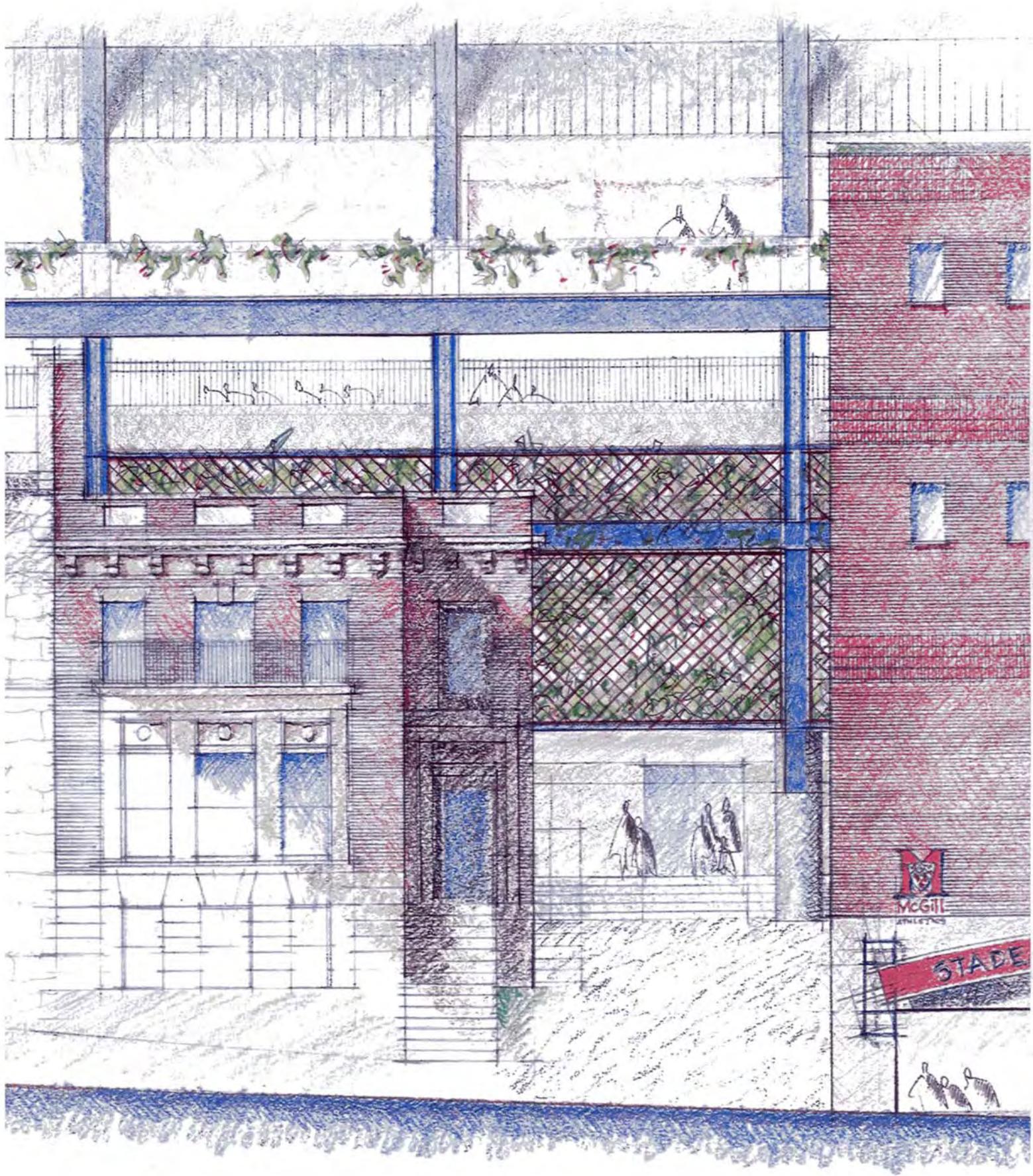


Agrandissement des gradins sud

En conclusion, la ruelle donnant sur la rue des Pins et adjacente à l'entrée sud du stade ne peut être utilisée comme point d'entrée de l'amphithéâtre à cause des édifices appartenant à l'Institut neurologique de Montréal. Cette voie doit être libre en tout temps, afin de rendre ces bureaux accessibles au personnel y travaillant. Hors, pour cette raison, nous ne pouvons considérer cette avenue comme une alternative ou solution pour rehausser et améliorer tant la perspective de cette entrée, que pour dégager l'entrée sud qui est actuellement sur-utilisée par les spectateurs.

Par ailleurs, il est prévu dans notre projet que la vue du stade provenant de l'avenue des Pins, sera substantiellement modifiée puisque l'aire jouxtant l'enceinte de ce côté sera doté d'une clôture de fer forgé, rappelant ainsi la valeur historique et patrimoniale du stade, et rehaussé par des éléments végétaux qui rappelleront l'environnement naturel de la montagne.



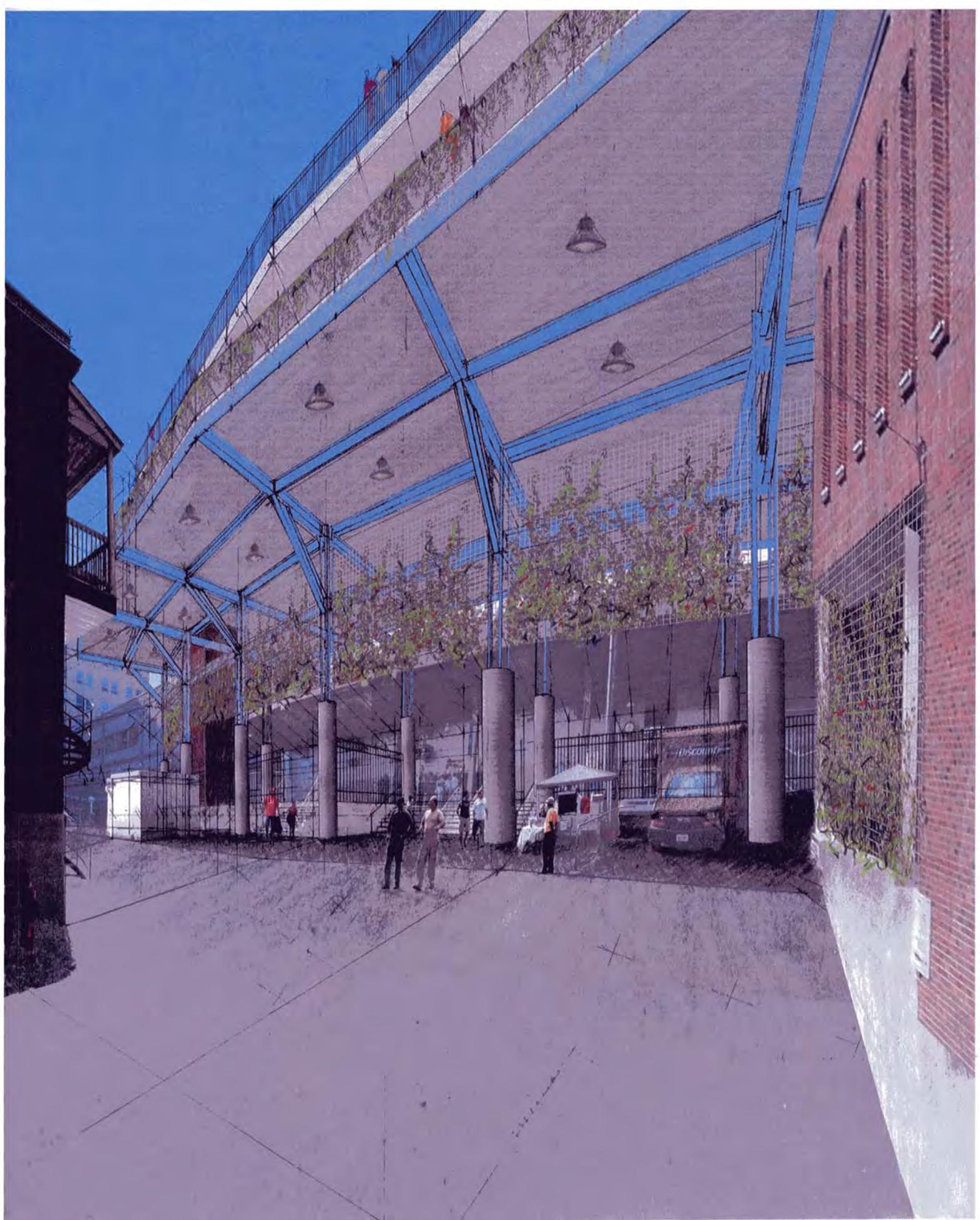


STADE MOLSON - PHASE 2

ENTRÉE SUD
ÉLEVATION SUD

VERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
IOK SPORT + VENUE +EVENT 22.04.05



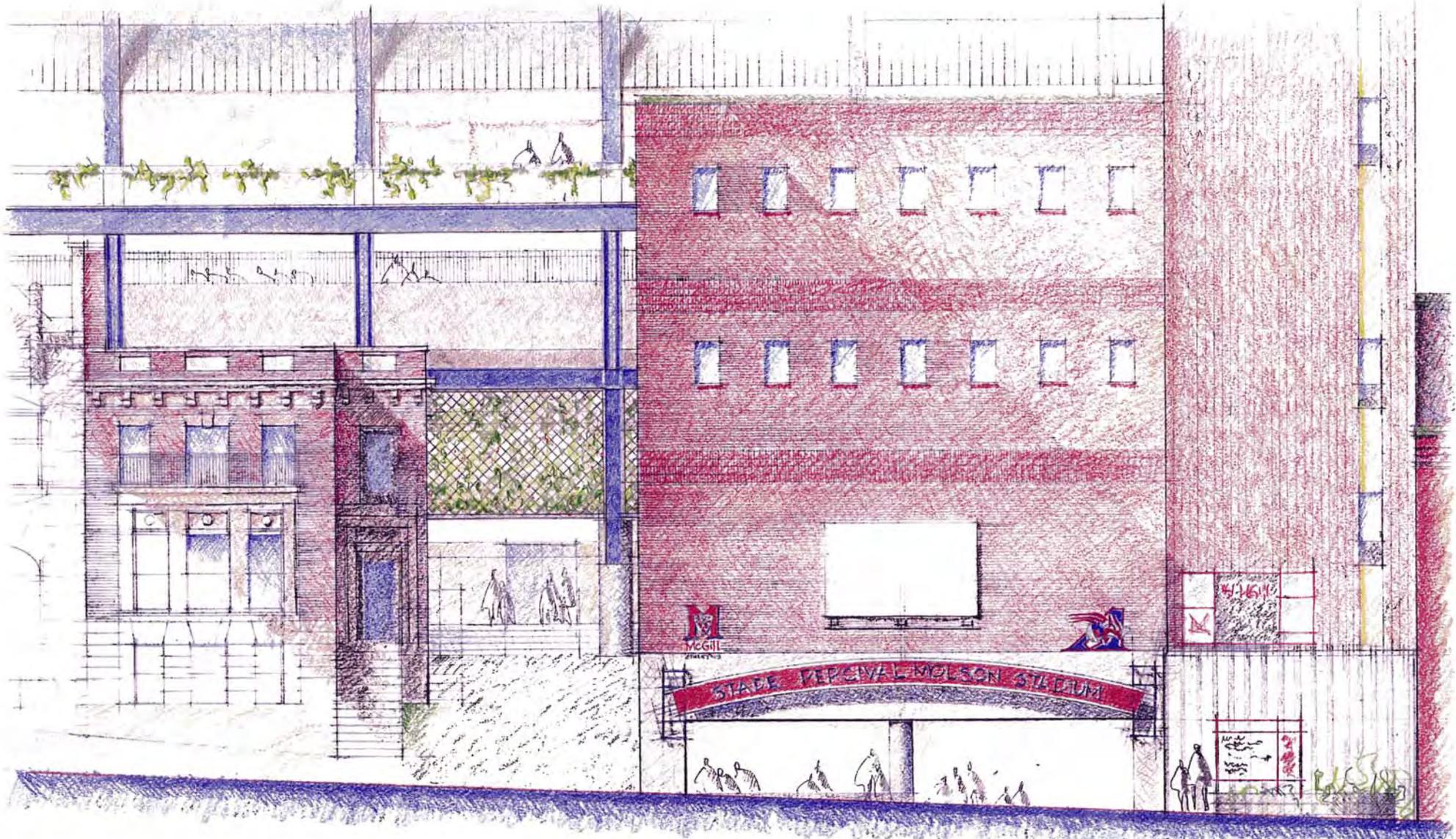


STADE MOLSON - PHASE 2

PERSPECTIVE DE LA RUELLE
MUR DE VÉGÉTATION

WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
HOK SPORT + VENUE + EVENT 10 . 11 . 05



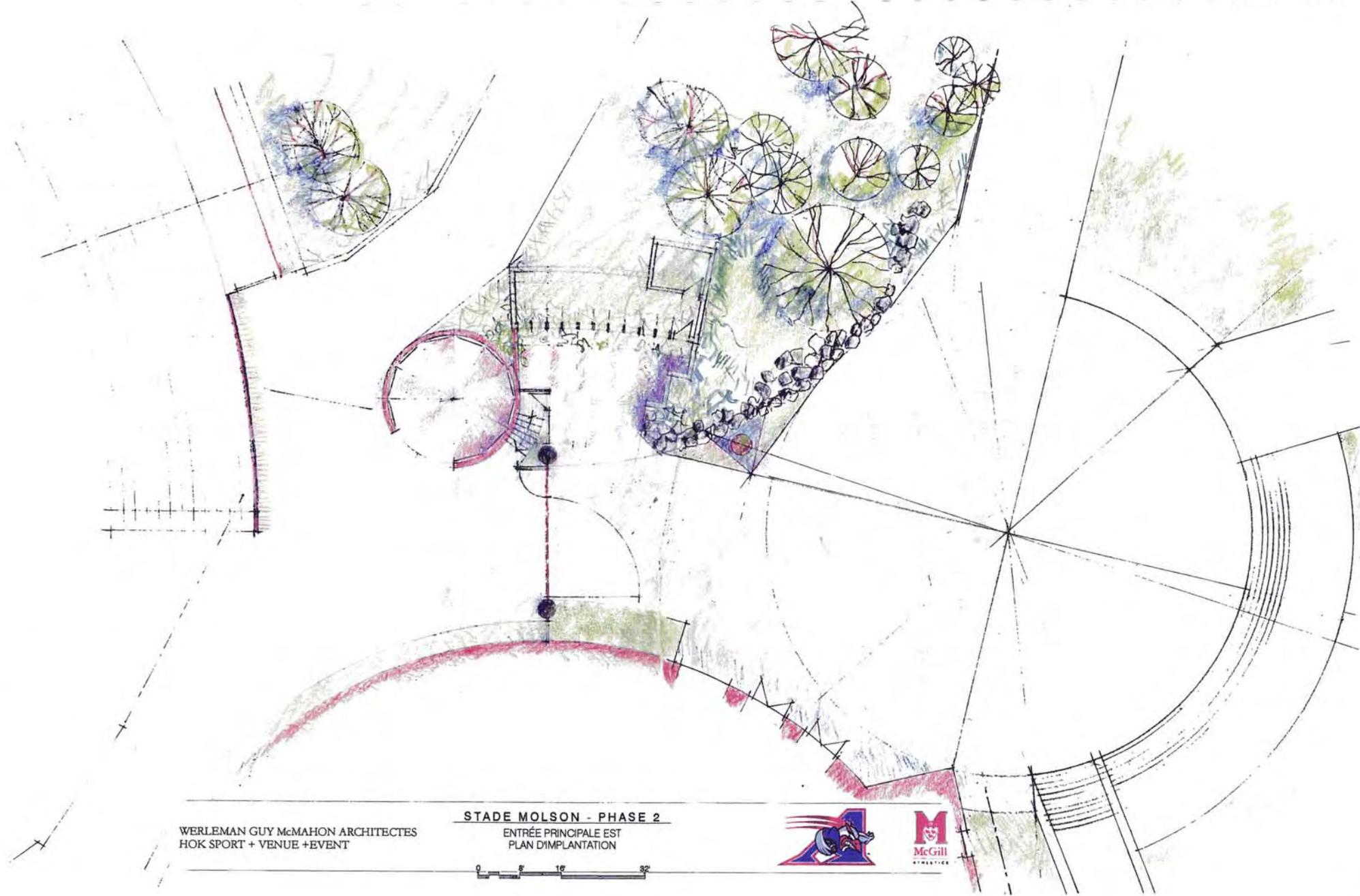


WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
HOK SPORT + VENUE + EVENT 22 . 04 . 05

STADE MOLSON - PHASE 2

ENTRÉE SUD
ÉLEVATION SUD





WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
HOK SPORT + VENUE + EVENT

STADE MOLSON - PHASE 2
ENTRÉE PRINCIPALE EST
PLAN D'IMPLANTATION





WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
HOK SPORT + VENUE + EVENT 10 . 11 . 05

STADE MOLSON - PHASE 2
ENTRÉE PRINCIPALE EST
PERSPECTIVE



Agrandissement des gradins nord-est

L'agrandissement des gradins nord permet de construire un niveau de loges, d'augmenter le nombre de sièges (y compris certains sièges accessibles en fauteuil roulant) au nord-est et de remplacer la capacité en sièges de la terrasse et des gradins temporaires actuels par des gradins permanents et une terrasse ceinturant la zone des buts. Cet agrandissement a pour effet de reproduire les proportions des constructions existantes à l'extrémité sud-ouest du terrain, renforçant la géométrie de la piste et la symétrie de l'ensemble de la construction.

L'abattage inévitable de certains arbres dans le coin nord-est sera compensé par une amélioration de la forêt existante à l'aide d'arbres indigènes en santé qui seront plantés par phases afin de favoriser leur croissance naturelle. Les plantations s'étendront de l'arrière de la terrasse jusqu'à l'aire d'exposition en plein air, qui a été conçue dans le but de présenter un historique des événements du stade et des gens qui l'ont fréquenté depuis ses débuts.

Le plan d'implantation en arrière des gradins nord-est et le panneau indicateur (écran géant) montrent l'intention ferme de conserver les arbres existants qui ne sont pas affectés par la construction, et de planter de nouveaux arbres et arbustes en étapes. L'objectif est de minimiser la perturbation des arbres existants et, lorsque nécessaire, de les remplacer en conformité avec les recommandations du rapport arboricole de M. Denis Marcil, ingénieur forestier, seront suivis précisément. La santé de la forêt sera renforcée et améliorée.

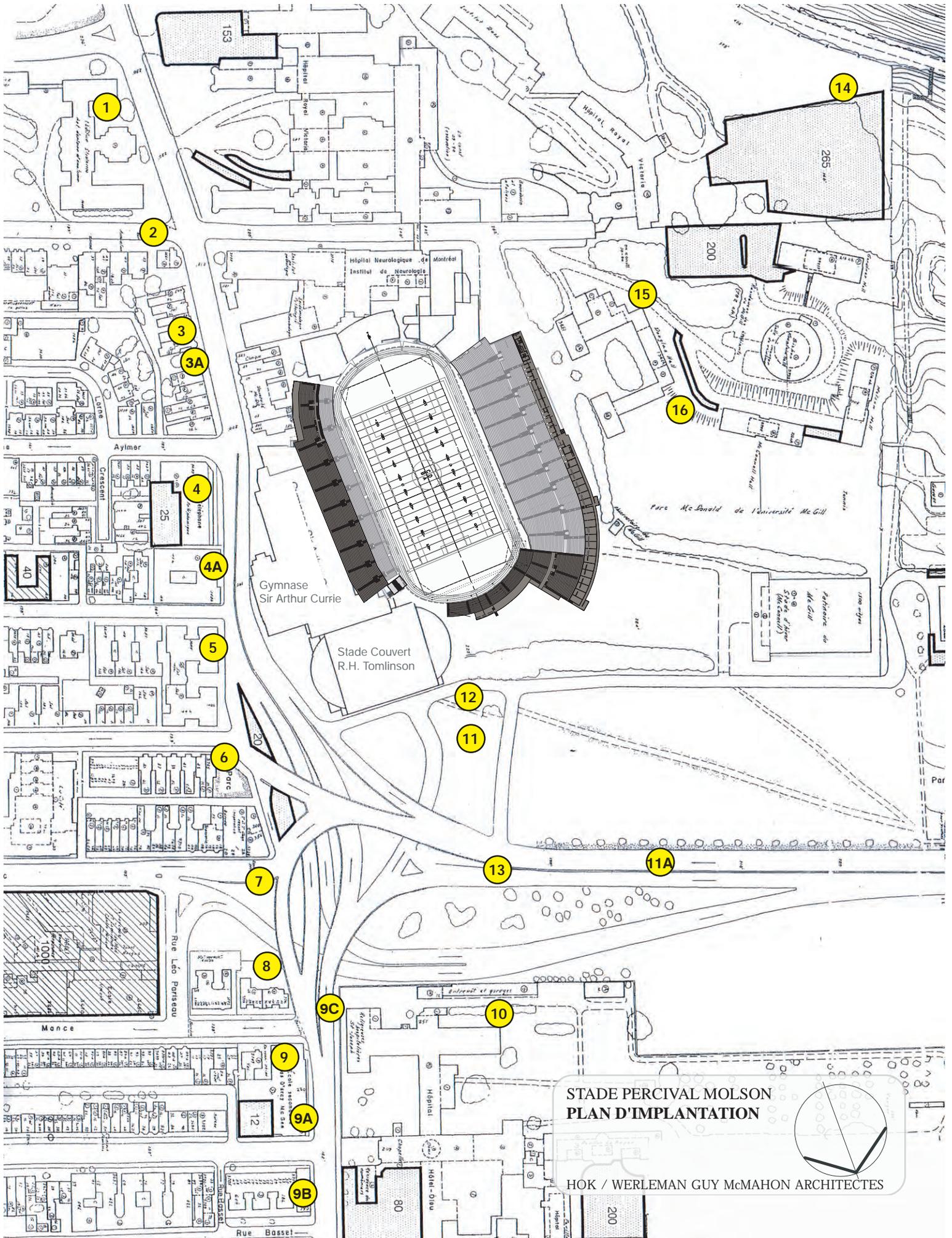


Photographies et Vues du Projet

En plus des photographies et vues du projet dans l'étude de faisabilité de mai 2005, Annexe 9, partie Werleman Guy McMahon 1, des photographies prises de d'autres endroits ont été ajoutés (3A, 4A, 9A, 9B, 9C et 11A) pour démontrer l'impact visuel dans le quartier.

À titre d'informations, une vue vers la construction actuellement en marche par la ville de Montréal est incluse pour tenter de visualiser l'accès piétonniers vers le stade et la montagne.





**STADE PERCIVAL MOLSON
PLAN D'IMPLANTATION**

HOK / WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES



On voit seulement un appareil d'éclairage dans le coin sud-ouest.

AVENUE DES PINS
ENTRE UNIVERSITÉ
ET AYLMER

3A



On voit l'appareil d'éclairage plus haut.

MODIFICATION
APRÈS PHASE II





AVENUE DES PINS
ENTRE AYLMER ET
HUTCHISON

4A



MODIFICATION
APRÈS PHASE II

Les dernières rangées des gradins seront visibles.





Vue existante vers le Gymnase Sir Arthur Currie et le Stade R.H. Tomlinson.

AVENUE DES PINS
ENTRE
JEANNE-MANCE &
STE-FAMILLE

9A



L'impact des gradins modifiés est minimal.

VUE APRÈS
GRADINS SUD
MODIFIÉS





L'impact des gradins modifiés sera minimal contre les bâtiments en arrière (voir 9B).

AVENUE DES PINS
& STE-FAMILLE 9B



Les appareils d'éclairage seront visibles.

COIN
JEANNE-MANCE &
AVENUE DES PINS 9C





Vue du Stade Molson existant (gradins sud) et le stade R.H. Tomlinson.

AVENUE DU PARC
CÔTÉ OUEST 1 1 A



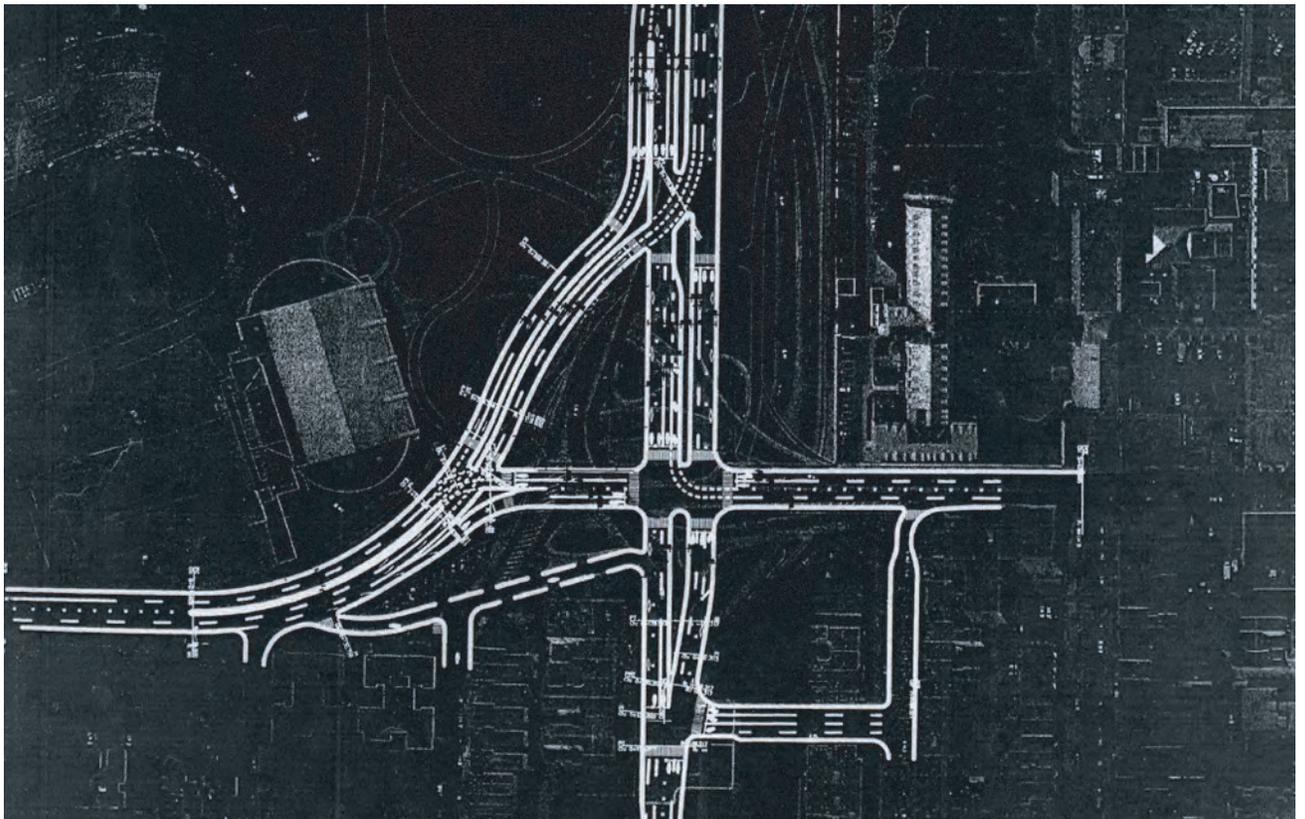
MODIFICATION
APRÈS PHASE II

Une petite partie, la plus haute des gradins sud modifiés, sera visible d'ici. Le Stade Couvert R.H. Tomlinson cache la plupart du Stade Molson; pas d'impact visuel important.





Photographies et vues du projet
d'agrandissement phase 2 du Stade Percival Molson
9 novembre 2005



5

ENTRÉ EST

Accès et Entrée Est

Le plan d'implantation du site avec le nouveau carrefour urbain des avenues du Parc et des Pins montre la façon que la Ville de Montréal a conçu l'élimination des différents niveaux des routes et l'installation des intersections piétonnières. L'objectif du projet est l'intégration d'une place de rencontre autour d'une statue commémorative de Percival-Molson, dont un belvédère qui donne sur le parc reconstitué.

La perspective vue de l'entrée à l'est du stade, est prise d'une position près de l'avenue du Parc et montre la pente du parc vers l'avenue des Pins.

L'installation du panneau indicateur (écran géant) est montré avec trois vues: 1) à l'entrée « est » avec un mur en maçonnerie avec les plaques des noms des donateurs de la construction; 2) l'installation de l'écran prévue pour l'année 2006; 3) l'installation de l'écran avec l'agrandissement nord-est de la Phase 2 du Stade Molson.





STADE MOLSON - PHASE 2

PLAN D'IMPLANTATION
 ACCÈS AU STADE

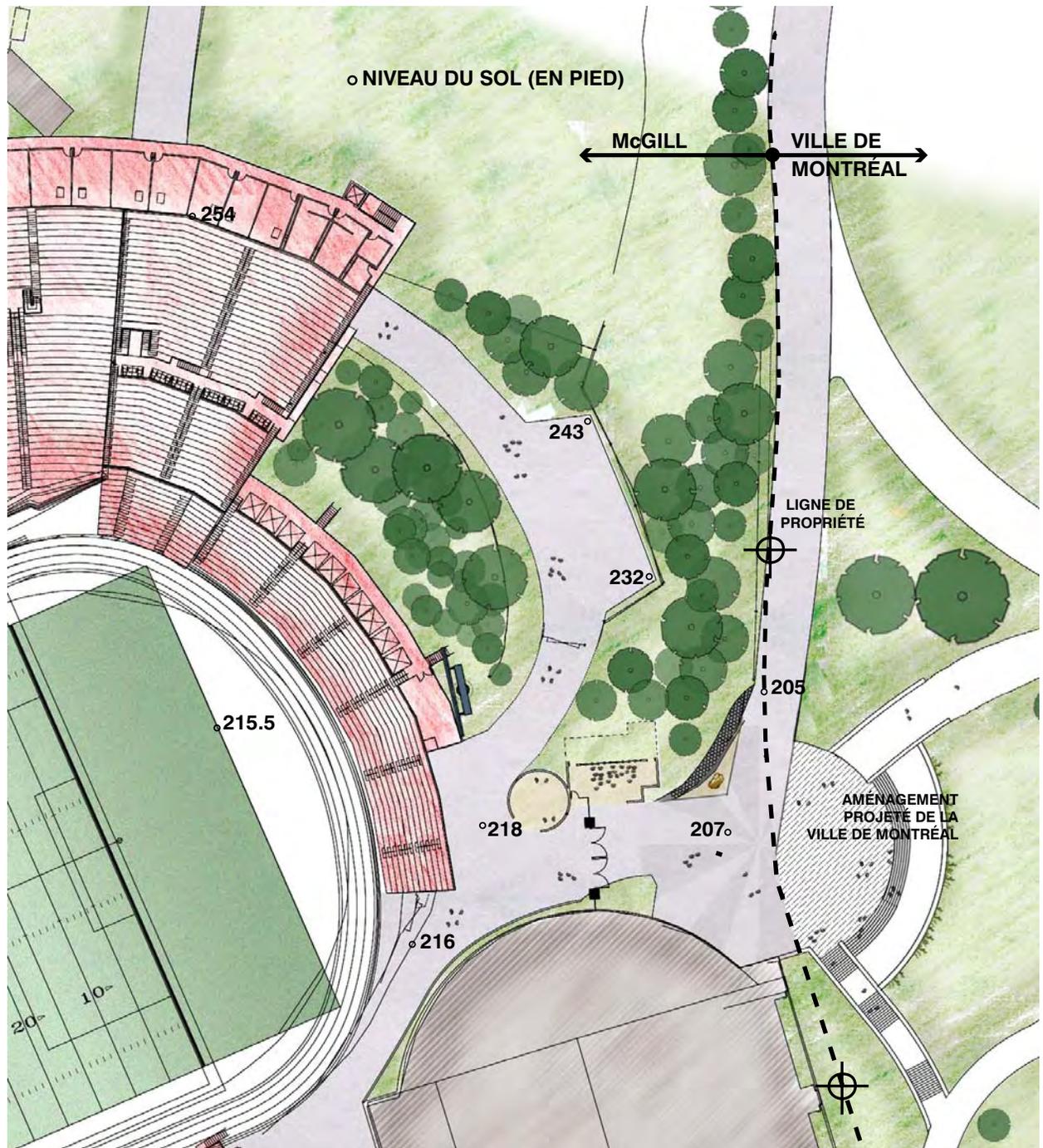


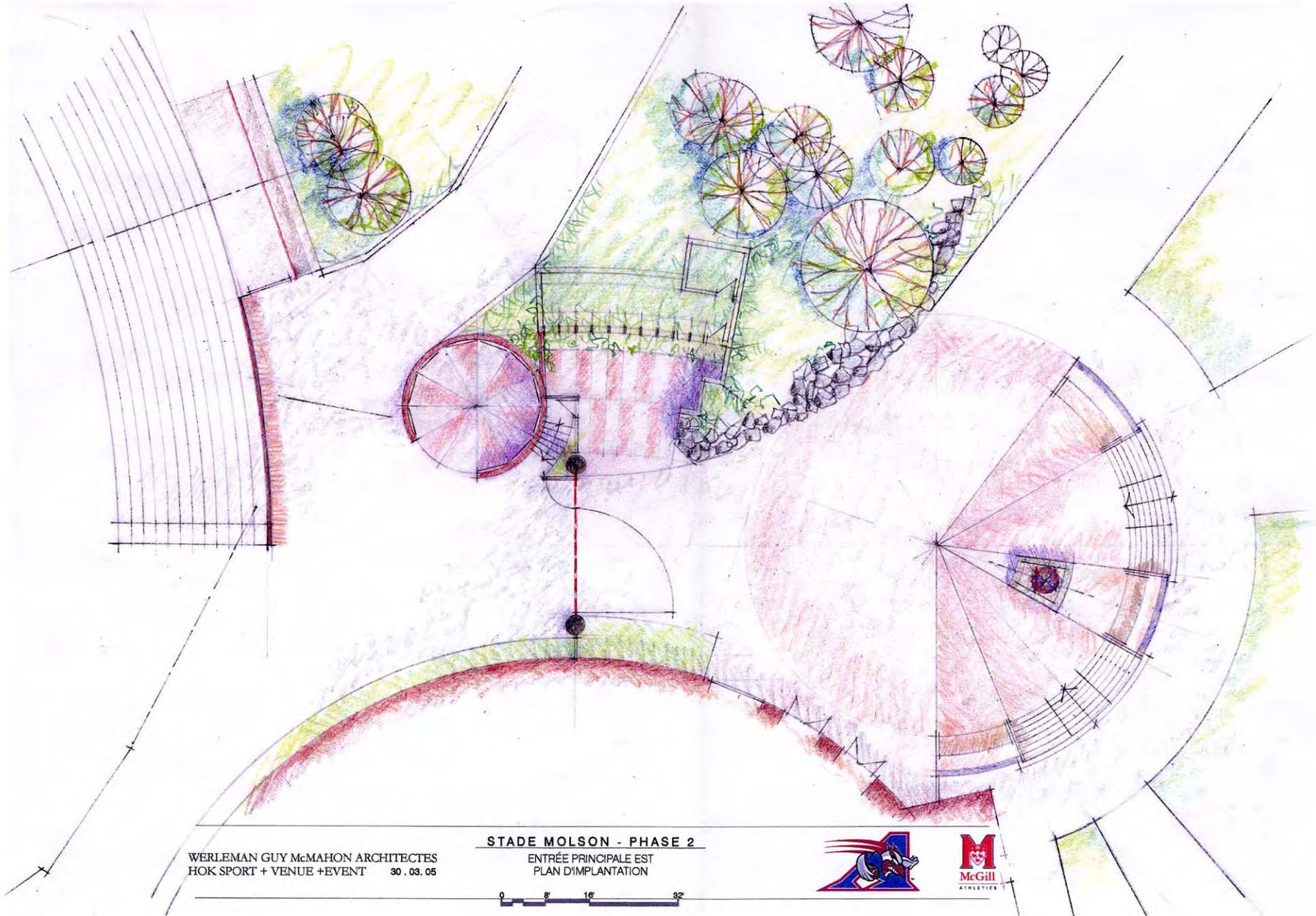


WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
HOK SPORT + VENUE +EVENT 10.11.05

STADE MOLSON - PHASE 2
ENTRÉE PRINCIPALE EST
PERSPECTIVE







WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
HOK SPORT + VENUE +EVENT 30.03.05

STADE MOLSON - PHASE 2

ENTRÉE PRINCIPALE EST
PLAN D'IMPLANTATION

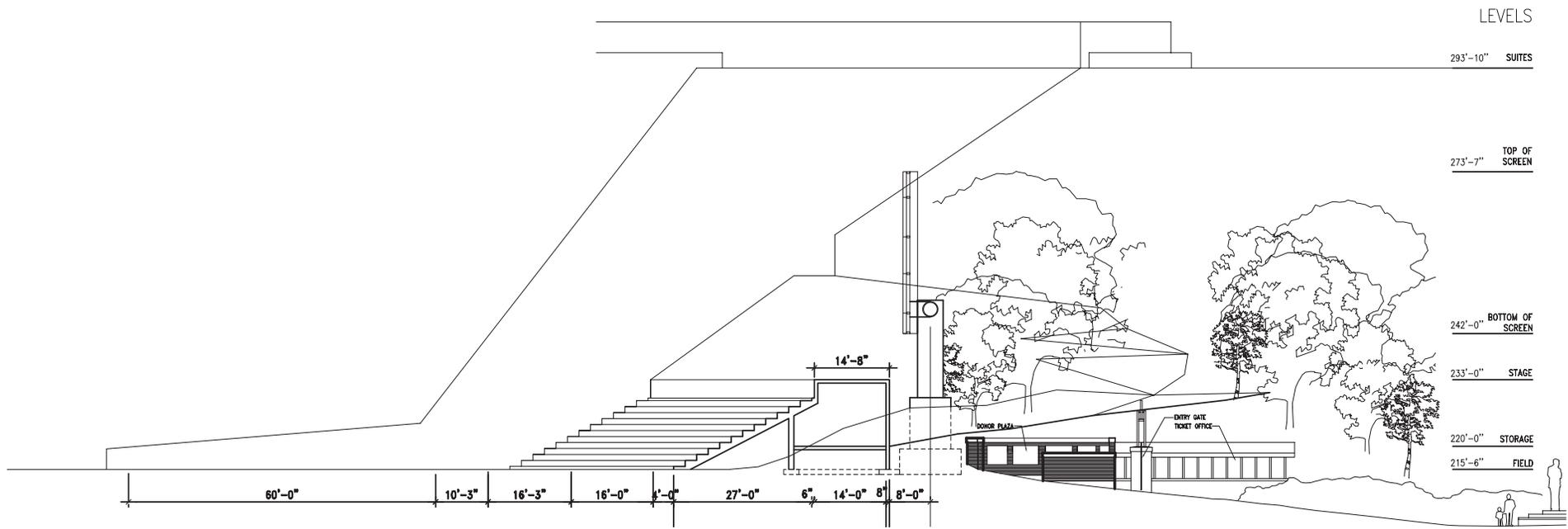




WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
HOK SPORT + VENUE +EVENT 10 . 11 . 05

STADE MOLSON - PHASE 2
MUR DES DONATEURS
PERSPECTIVE





LEVELS

293'-10" SUITES

273'-7" TOP OF SCREEN

242'-0" BOTTOM OF SCREEN

233'-0" STAGE

220'-0" STORAGE

215'-6" FIELD

60'-0" 10'-3" 16'-3" 16'-0" 8'-0" 27'-0" 6" 14'-0" 8' 8'-0"

14'-8"

HONOR PLAZA

ENTRY GATE
TICKET OFFICE

WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
10 . 11 . 05

STADE MOLSON - PHASE 2

EMPLACEMENT ÉCRAN GÉANT
NIVEAUX À L'ENTRÉE EST





ÉCRAN GÉANT SANS AJOUT DE GRADINS



ÉCRAN GÉANT AVEC AJOUT DE GRADINS

Impact de circulation de la Phase 2

Le rapport de l'étude de Daniel Arbour & Associés de juin 2005, soumis avec l'étude de faisabilité a conclu que le projet du stade peut être réalisé sans trop perturber les conditions de la circulation sur le réseau routier adjacent. (Certainement, la majorité des spectateurs utilisent le transport en commun ainsi que les navettes).

La recommandation de faire une actualisation de l'étude d'impacts sur la circulation une fois la Phase 2 du projet d'agrandissement est complétée et la construction du carrefour urbain du Parc - des Pins terminée, est en effet, une proposition responsable. Cette évaluation dans le temps permettra non-seulement de re-évaluer les possibles nouvelles conditions de la densité de la circulation, mais nous permettra de nous ajuster en fonction d'une nouvelle réalité, s'il y a lieu.

En ce qui concerne la désignation de l'entrée est comme porte d'entrée principale, cette réalisation est possible grâce aux améliorations de la voie publique de la rue du Parc (qui est actuellement en construction). Grâce à ces travaux, la circulation y sera d'autant plus améliorée puisque nous serons en mesure d'ajouter un deuxième service de navette gratuite rejoignant la ligne orange du métro. Actuellement la répartition du volume d'entrée du public dans le stade est le suivant : 15 % via l'entrée est, 40% via l'entrée nord et 45% via l'entrée sud; le tout sur une population de 20 000 personnes.

Le service de navette actuel prend départ de la Place Bonaventure jusqu'à l'avenue des Pins et dessert 85 % des utilisateurs via la rue University. La rue University est donc très sollicitée par les utilisateurs. Avec un nouveau service de navette (rue du Parc) deux points d'entrée du stade seront mis à profit au lieu d'un seul. Ainsi l'ajout de la navette sur l'axe sud-nord de l'avenue du Parc, enlèvera la pression actuelle de la circulation sur la rue University. Tel que décrit dans l'étude de circulation déposée dans notre rapport, l'ajout de 5 000 sièges supplémentaires n'aura pas d'impact significatif sur la circulation. Au contraire, il y aura étalement de la circulation en raison des deux points d'entrée

Voir en annexe le rapport de la STM.



Annexes

1. Rapport Arboricole
Denis Marcil, ingénieur forestier
Consultant en foresterie urbaine et périurbaine
2. Rapport supplémentaire de circulation
STM

